



Conseil de communauté du 20 octobre 2025

Ordre du jour

Le conseil de communauté est appelé à se réunir, le lundi 20 octobre 2025, à 18 h 30 à l'Espace Agora à Saint-Ismier. La séance sera organisée en présentiel avec public lequel pourra également assister à la séance en direct depuis la chaîne Youtube du Grésivaudan.

L'ordre du jour est le suivant :

- Désignation d'un secrétaire de séance

Points soumis à délibérations

ESPACE MONTAGNES ET GOUVERNANCE DES STATIONS :

1. Autorisation de signature de la convention de délégation de service public portant sur la gestion des domaines skiables et l'exploitation du service public des remontées mécaniques et des activités complémentaires du Collet, des Sept Laux, du Col de Marcieu et du domaine nordique du Barioz, et attribution à la société publique locale (SPL) « SPL du Grésivaudan » - cf. documents dématérialisés

QUESTIONS DIVERSES :